



## AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 21 août 2017 au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine à **20 h**.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Législation
  - 4.1 Règlement 17-470 modifiant le règlement de zonage 09-370 afin d'autoriser et d'encadrer les projets intégrés dans la zone 203 et d'autoriser des nouveaux usages - Adoption
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16<sup>e</sup> jour d'août 2017

Lucie Paquette  
Directrice générale

## **Certificat de publication**

---

Je soussignée Lucie Paquette, directrice générale de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie avoir publié l'avis public concernant la séance extraordinaire du 21 août 2017 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 août 2017, entre 13 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 16<sup>e</sup> jour d'août 2017

Lucie Paquette  
Directrice générale